



Oxfam France
AGIR ICI

DOSSIER COMPLEMENTAIRE

**UNE EUROPE SOLIDAIRE =
MISSION POSSIBLE !**

Les politiques de l'Union européenne (UE) ont des conséquences économiques et politiques considérables sur le développement des pays les plus pauvres. A compter du 1^{er} juillet 2008, la France assurera pour six mois la présidence de l'UE et elle disposera de ce fait d'une influence majeure sur les politiques de l'Union.

Pour les citoyens de l'Europe et du monde entier, il est à la fois essentiel et urgent de se mobiliser afin d'inciter la France à œuvrer en faveur d'une Europe solidaire et ouverte sur le monde !

Oxfam France - Agir ici, avec l'appui de ses partenaires et avec le soutien des autres membres d'Oxfam International partout en Europe, se mobilisera tout au long de cette présidence pour faire progresser le combat sur les axes de travail qui sont les nôtres :

- ✓ la prévention des conflits et la protection des populations ;
- ✓ un commerce mondial plus juste ;
- ✓ l'accès aux services essentiels pour tous.

NOUS LANÇONS AUJOURD'HUI CET APPEL !

APPEL URGENT !



Oxfam France
AGIR ICI

CAMPAGNE N°82
AVRIL-JUIN 2008

20!
ans
d'actiOn
CitOYenne
1988-2008

Sommaire :

L'Europe : une cible de plus en plus importante du plaidoyer d'Oxfam France - Agir ici	3
Oxfam en Europe.....	5
Services essentiels.....	6
Conflits.....	8
Justice économique.....	10
A vous d'agir.....	12
ANNEXES :	
Oxfam France – Agir ici.....	13
Oxfam dans le monde	14
Sigles – Glossaire	15

Ce dossier, complément d'information à la campagne d'Oxfam France – Agir ici n°82 : « **Une Europe solidaire : mission possible !** » a été conçu et rédigé par :

Antonia Achache

Oxfam France – Agir ici

Avril 2008

L'Europe : une cible de plus en plus importante du plaidoyer d'Oxfam France - Agir ici

Agir « ici » = Agir à Bruxelles

Les Etats n'agissent plus seuls

L'Union européenne n'est pas une organisation internationale comme les autres : en adhérant à l'Union européenne, les pays membres délèguent une partie de leur souveraineté et de leurs compétences aux institutions communautaires, mandatées pour intervenir dans plusieurs domaines.

Dans la plupart des domaines d'action, les compétences sont « partagées » entre l'UE et les Etats qui peuvent continuer à agir indépendamment. L'UE agit alors à la place des Etats seulement si l'action commune est considérée comme plus efficace que celle des Etats agissant séparément (compte tenu par exemple des dimensions transfrontalières de la question). C'est ce que l'on appelle le principe de subsidiarité.

Mais dans certains domaines, notamment en matière commerciale, agricole ou monétaire, les Etats membres ont

décidé de transférer l'intégralité de leur compétence aux institutions communautaires. Dans le cadre de ces compétences dites « exclusives », les Etats ne peuvent plus intervenir seuls et sont obligés de s'aligner sur la position commune européenne.

Les politiques nationales s'inscrivent donc désormais dans un cadre européen, les actes de droit national ne pouvant contredire les règles de droit communautaire.

L'Europe est donc devenue un acteur incontournable des relations internationales. Ses choix en matière de développement, de stratégie commerciale ou de politique extérieure influent directement sur les politiques des Etats membres et ont des conséquences majeures sur la vie des populations les plus pauvres.

L'Europe: un acteur majeur de la coopération au développement et de la sécurité internationale

Le rôle et le poids de l'Europe n'ont cessé de croître sur les problématiques qui mobilisent Oxfam France - Agir ici et c'est au niveau européen que se déroulent désormais la plupart des négociations.

➤ **Premier pourvoyeur d'aide au développement dans le monde**

Aujourd'hui, à l'échelle mondiale, plus de la moitié des fonds consacrés à l'aide aux pays pauvres provient de l'Union européenne et de ses Etats membres.

L'Union européenne a donc des arguments de poids pour peser dans les débats face aux autres bailleurs (notamment la Banque mondiale et le FMI) et imposer une vision renouvelée de l'aide au développement (fin des conditionnalités, augmentation de l'aide budgétaire...)

→ voir la chapitre « Services Essentiels », page 6

➤ **Les projets européens de défense et de sécurité communes**

L'Union européenne prend de plus en plus d'importance dans les opérations de prévention des conflits et les opérations militaires à l'étranger, dans le cadre de sa politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

L'Europe s'est en effet fixé comme objectif de mettre en place une "politique étrangère commune", basée sur des principes de stabilité, de coopération et de solidarité, afin de faire entendre une voix unique sur la scène internationale, de promouvoir la paix dans le monde et de défendre les valeurs communes qui sont à la base de l'Union européenne.

→ voir le chapitre « Conflits », page 8

➤ **Le commerce, deuxième pilier de la politique de développement de l'Union européenne**

L'Europe, en tant que premier partenaire commercial des pays du Sud, a un rôle particulier à jouer. Officiellement, l'aide au développement s'accompagne d'une politique commerciale qui « favorise le développement en ouvrant les marchés européens aux exportations des pays pauvres »¹. Mais force est de constater que les politiques de libéralisation commerciale de l'Union européenne bénéficient souvent peu aux populations les plus pauvres de ces pays.

→ voir le chapitre « Justice Economique », page 10

¹ Europa, portail de l'Union européenne : http://europa.eu/pol/dev/overview_fr.htm

Une Europe solidaire ?

➤ **Mission possible...**

Dans certains domaines, l'Europe a montré qu'elle pouvait être facteur de progrès et un exemple à suivre pour ses Etats membres. Ainsi, si elle est une cible de plaidoyer incontournable, elle peut également être un moyen de pression pour que les pays tiennent leurs promesses.

C'est le cas par exemple des négociations autour du Code de Conduite sur le commerce des armes : alors que l'Europe va dans le sens des revendications de la société civile et a engagé des négociations pour rendre le Code de Conduite juridiquement contraignant, la France est un des derniers pays de l'Union à bloquer les négociations.

➤ **... mais des politiques qui, globalement, menacent le développement des pays les plus pauvres**

Fin 2007, cédant aux pressions et menaces de l'UE, de nombreux pays ACP ont finalement initié des négociations sur les APE, malgré les risques que cela fait peser sur leur développement. Quelques mois plus tard, la publication des chiffres de l'OCDE a mis en évidence la forte baisse de l'aide européenne. En prenant de telles décisions, l'UE place ses intérêts économiques au-dessus de ceux des pays en développement et met en péril la vie de millions de personnes, notamment en Afrique

La Présidence française de l'Union européenne : une opportunité à saisir

La présidence française intervient à la veille d'un moment clé de la construction européenne : l'entrée en vigueur du Traité réformateur et les élections européennes de juin 2009.

Trois ans après le rejet du projet de Traité constitutionnel européen, la France devra relever le défi de la relance du projet européen et ses citoyens auront les yeux rivés sur Bruxelles.

En tant que présidente, la France doit montrer l'exemple

➤ **La France sera le porte-parole de l'Europe**

Même si l'Etat président est censé rester neutre et porter la voix commune des Etats membres, la présidence lui confère un rôle moteur au sein du Conseil : déterminer les priorités et définir l'agenda de l'Union européenne pendant un semestre, faciliter les discussions au sein du Conseil et tenter d'élaborer des compromis entre les voix parfois divergentes des différents Etats membres.

Par ailleurs, la France parlera pour l'Europe à l'occasion des deux sommets internationaux sur l'aide à Accra et Doha, et sa crédibilité sur la scène internationale dépend notamment de sa capacité à tenir ses promesses.

L'Europe comme cible politique :

Exemples de campagnes menées par Oxfam France - Agir ici

Interpellation directe des décideurs européens :



- **APE : Imposer n'est pas négocier** (présidente du conseil de l'Union européenne) - 2007
- **Exportations de poulets : L'Europe plume l'Afrique!** (commissaires européens) – 2004
- **Traffics en mer : Marins en galère !** (vice-présidente de la Commission européenne) – 2003
- **Surveillons les ventes d'armes, sauvons des vies !** (haut représentant de la PESC) – 2002

Interpellation des décideurs français sur les politiques européennes :



- **2008 : le contrôle des armes à portée de main !** (sur le Code de Conduite européen)
- **Face à l'OMC, faites entendre votre voix !** (sur le mandat du Commissaire européen au commerce) – 2004
- **Services menacés, halte à l'OMC !** (sur la transparence des négociations commerciales au niveau européen) – 2003
- **Occupation : Pas d'Accords !** (sur l'accord d'association UE-Israël) - 2002

➤ **L'occasion de lui rappeler ses engagements**

Oxfam France - Agir ici, avec l'appui de ses partenaires et des autres affiliés Oxfam partout en Europe, ne manquera pas de lui rappeler ses engagements passés sur les questions de développement.

La présidence est une occasion unique pour la France de remettre l'Europe sur le chemin de la solidarité, et pour tous les citoyens français de faire entendre leurs revendications et d'exercer leur citoyenneté européenne.

➔ **C'est dans ce contexte qu'Oxfam France - Agir ici lance un appel urgent pour que le développement international figure à l'ordre du jour des débats européens durant la Présidence française**

Oxfam en Europe

Oxfam International compte **7 affiliés dans l'Union européenne** (Oxfam Allemagne, Oxfam France - Agir Ici, Oxfam Grande-Bretagne, Intermon Oxfam en Espagne, Oxfam Irlande, Oxfam Novib aux Pays-Bas et Oxfam Solidarité en Belgique) et dispose d'un **bureau de plaidoyer à Bruxelles** qui alimente et relaye le travail de ces 7 affiliés européens.

➤ Fonctionnement du plaidoyer au niveau européen

Le bureau de plaidoyer de Bruxelles élabore la stratégie de plaidoyer d'Oxfam International à l'échelle européenne pour chacun des programmes : Services essentiels, Conflits et Justice économique.

L'Europe : un forum de débats privilégié pour les ONG

Grâce à de nombreuses formes de contacts institutionnalisés, les ONG peuvent échanger librement avec les décideurs européens sur les questions de développement et prennent une part de plus en plus active à la définition des politiques communautaires.

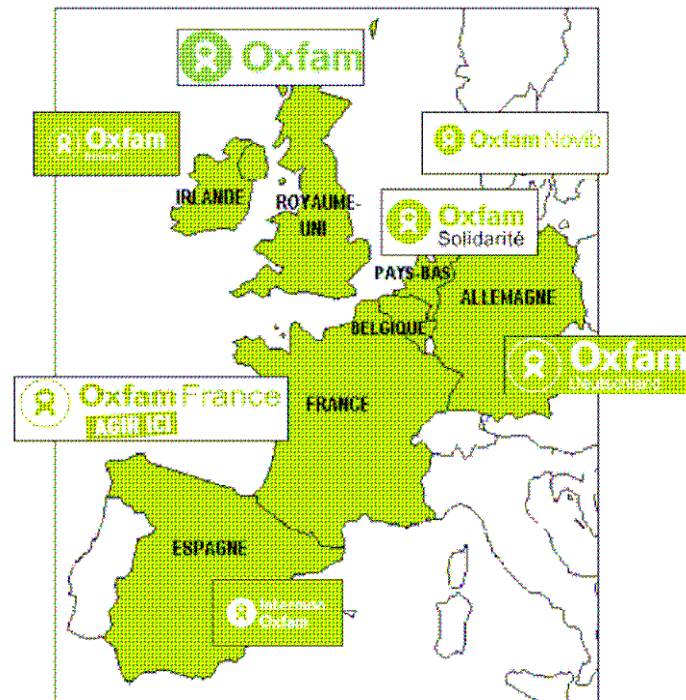
Réunies au sein du réseau CONCORD, plus de 1600 ONG d'urgence et de développement (dont Oxfam international) contribuent à renforcer l'impact des ONG auprès des institutions européennes et à promouvoir une politique de développement européenne cohérente et responsable.

Il mène ses propres activités de plaidoyer auprès des différentes institutions européennes (Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Union et Représentations permanentes des Etats membres auprès de l'Union européenne) et coordonne les activités de plaidoyer des autres Oxfam européens sur ces questions.

Les affiliés Oxfam en Europe sont ainsi en contact régulier avec les décideurs politiques des institutions européennes et des Etats membres et publient de nombreux rapports pour tenter d'influer sur les politiques européennes

Exemples de rapports récents : <http://www.oxfam.org/fr/policy/>

- « Une question de volonté politique : comment l'Union européenne peut préserver l'accès au marché pour les pays ACP en l'absence des Accords de Partenariat Economique », Avril 2007
- « La pauvreté roule aux biocarburants: Pourquoi l'objectif de l'UE pour les sources d'énergie renouvelables pourrait s'avérer désastreux pour les gens défavorisées », Nov 2007



➤ Exemples d'actions de plaidoyer à l'échelle européenne

Vers une paix durable au Tchad

L'envoi de la force EUFOR Tchad/RCA a démontré la volonté de l'Union européenne de s'engager dans la région mais les Oxfam continuent à faire pression pour que l'UE ne s'engage pas simplement militairement et œuvre à une solution durable à la crise du Tchad.

Par ailleurs, les Oxfam veillent à ce qu'un éventuel retour des déplacés dans leur village d'origine soit conditionné à une stabilisation et à une pacification durable de la région

La mobilisation contre les APE

Dans toute l'Europe, les différents affiliés Oxfam ont mené des campagnes et des actions de plaidoyer pour protester contre les Accords de Partenariat Economiques (APE) entre l'Union européenne et les pays ACP.

Leur action a permis de faire reculer la Commission européenne sur plusieurs points important des négociations avant

l'échéance du 31 décembre 2007 (voir l'encadré sur les résultats de la mobilisation d'Oxfam International page 11).

Mais malgré cette forte mobilisation, la Commission a réussi à contraindre certains pays de signer des accords



intérimaires. Les Oxfam continuent à se mobiliser et à soutenir la société civile des pays ACP pour que ces accords intérimaires soient remis en cause et que les négociations commerciales ne soient pas un obstacle au développement de ces pays

L'aide au développement européenne

L'aide au développement est une des thématiques centrales du travail de plaidoyer des Oxfam en Europe.

Dans un contexte de baisse des montants d'aide, le Bureau de Bruxelles et les affiliés européens maintiennent une pression forte sur les institutions européennes et les pouvoirs publics des Etats membres pour qu'ils tiennent leurs promesses en terme de quantité et de qualité de l'aide au développement.

La Commission européenne, un des principaux bailleurs dans le monde, est une cible privilégiée : Oxfam International soutient la volonté de la Commission de privilégier l'aide budgétaire (notamment à travers les « contrats OMD » qui vont dans le sens d'une meilleure planification de l'aide sur le moyen terme) mais reste vigilant pour que l'aide budgétaire atteigne bien les populations les plus pauvres, n'alimente pas la corruption et ne soit conditionnée à aucune mesure de libre-échange.



SERVICES ESSENTIELS

Chaque jour, 80 millions d'enfants, en majorité des filles, ne vont pas à l'école et 8 000 personnes meurent du VIH/sida parce qu'ils n'ont pas les moyens de se procurer les traitements dont ils ont besoin.

Comment lutter efficacement contre la pauvreté ?

Les engagements de la communauté internationale en matière de réduction de la pauvreté

➤ Les objectifs du Millénaire pour le développement : une réponse aux défis du développement

En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire, les 191 Etats membres de l'ONU ont défini et se sont engagés à réaliser, d'ici à 2015, les 8 objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les 8 objectifs du Millénaire pour le développement

- 1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- 2 Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3 Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
- 4 Réduire la mortalité infantile
- 5 Améliorer la santé maternelle
- 6 Combattre le VIH/sida le paludisme et d'autres maladies
- 7 Assurer un environnement durable
- 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Certes ambitieux, ces objectifs n'en sont pas moins réalistes et atteignables. Ils reposent en effet sur une série de cibles et d'indicateurs concrets et facilement mesurables et ne visent pas à éradiquer complètement la pauvreté dans le monde, mais à la « réduire de moitié », à « réduire de deux tiers la mortalité infantile » ou encore à inverser certaines tendances.

Atteindre ces objectifs n'est donc pas une utopie mais bien une question de volonté politique de la part des gouvernements du Nord comme du Sud.

En 2000, les pays pauvres s'étaient engagés à mieux gouverner et à investir dans leurs populations par le biais de la santé et de l'éducation, tandis que les pays riches promettaient de les appuyer grâce à des

augmentations d'aide, des allègements de dette et la mise en place de règles commerciales plus justes.

Mais dès 2003, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) annonce que les promesses risquent de ne pas être tenues : « en l'absence d'améliorations, l'Afrique subsaharienne devra attendre 2129 pour assurer l'accès de tous à l'école primaire, 2147 pour réduire de moitié l'extrême pauvreté et 2165 pour réduire des deux tiers la mortalité infantile. » (Rapport sur le développement humain, 2003)

➤ L'Aide Publique au Développement :

« Les pays développés doivent fournir des aides publiques au développement plus généreuses, de meilleure qualité et plus prévisibles [...] Cela veut dire faire preuve d'une volonté

politique beaucoup plus affirmée. » Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations unies, octobre 2007

La communauté internationale s'est engagée à de nombreuses reprises à augmenter son aide au développement.

En 2005, suite à une importante mobilisation de la société civile dans le cadre de l'Action mondiale contre la pauvreté, les pays riches ont promis de fournir 50 milliards de dollars d'aide supplémentaire chaque année d'ici à 2010 et se sont engagés à annuler l'essentiel des dettes de 42 pays pauvres.

L'Union européenne a quant à elle adopté un objectif commun d'aide annuelle de 0.56% du PNB pour 2010 et de 0.7% d'ici à 2015. Mais ces promesses tardent à se réaliser.

De plus, une simple augmentation de la part des budgets consacrée à l'aide ne saurait suffire à améliorer la situation des pays les plus pauvres : les pays du Nord doivent également faire des progrès en terme de qualité.

Conformément aux engagements pris lors de la Conférence de Paris sur l'efficacité de l'aide, les pays développés doivent améliorer la prévisibilité de l'aide, assurer une meilleure harmonisation entre bailleurs et soutenir davantage les programmes de lutte contre la pauvreté élaborés par les pays bénéficiaires pour favoriser l'appropriation des politiques par les pays partenaires.

Oxfam International : « La mise sur pied de services publics dans les pays pauvres est fondamentale pour un monde sans pauvreté »

« Vous pouvez enseigner à un enfant sans une salle de classe, mais pas sans un professeur. Inutile de construire des écoles ou de financer des programmes d'accès aux médicaments, s'il est impossible de trouver des médecins, des infirmières ou des enseignants. L'éducation et les soins médicaux sont essentiels pour sauver des vies et sortir de la pauvreté. Pourtant sur un dollar d'aide dépensé, seuls 8 centimes sont consacrés au financement des salaires du personnel dans ces secteurs » Elizabeth Stuart, responsable de plaidoyer, Oxfam International.

Oxfam International accuse des pays du G8 et de l'Union européenne d'esquiver leurs responsabilités et de concentrer leur aide sur des projets de court terme et rapidement décidés. Ainsi la France continue à fournir une aide bilatérale sous une forme qui ne permet pas de payer suffisamment les enseignants et personnels de santé.

Dans le cadre de la campagne internationale « Santé et Education POUR TOUS », Oxfam International pousse les gouvernements et les principaux donateurs à fournir l'aide nécessaire pour résorber la pénurie de médecins, d'infirmiers et d'enseignants dans les pays pauvres. www.oxfam.org/fr



Le rôle de l'Aide dans les pays à faible revenus

L'éradication de la pauvreté passe notamment par le financement de services publics de qualité comme la santé ou l'éducation.



Dans le domaine de la santé par exemple, les objectifs du Millénaire ne pourront être atteints si rien n'est fait pour financer des personnels de santé supplémentaires et de meilleurs systèmes de santé.

La volonté politique des gouvernements des pays du Sud est certes indispensable à la mise en place de telles politiques, et c'est à eux de fournir ces services aux populations. Mais dans la plupart des pays à faible revenu, les ressources disponibles sont insuffisantes pour réaliser ces investissements et l'aide, à court terme du moins, s'avère indispensable.

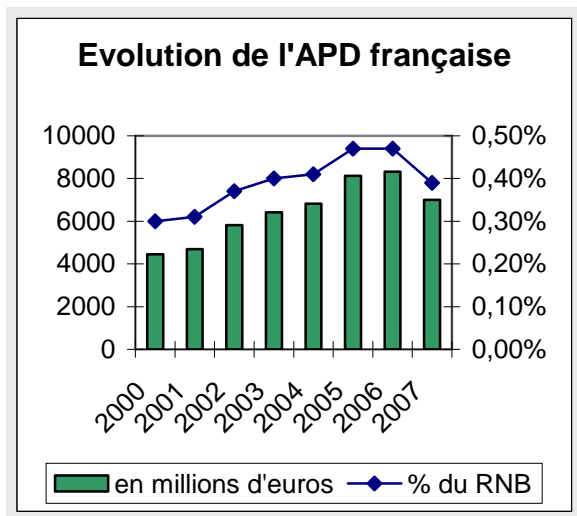
L'aide, associé au volontarisme de certains gouvernements, a permis d'obtenir des résultats incontestables dans plusieurs pays. En Zambie par exemple, l'annulation de la dette et l'augmentation de l'aide ont permis d'instaurer la gratuité des soins de santé pour l'ensemble de la population.



Mais une majorité de pays pauvres attendent toujours de la communauté internationale le soutien et l'argent dont ils ont besoin pour offrir des services de santé et une éducation de qualité à tous leurs habitants.

La France, mauvais élève de l'Union européenne ?

Alors que la France avait pris la tête de nombreuses initiatives de lutte contre la pauvreté, elle est en train de remettre en cause, un à un, ses engagements passés. Ainsi, elle vient de revenir sur son engagement d'atteindre dès



2012 l'objectif des 0,7% du RNB (revenu national brut) en repoussant à nouveau l'échéance à 2015 sans aucune explication. Et alors qu'elle avait poussé le G8, en 2005, à augmenter l'aide de 50 milliards d'ici 2010, c'est un des pays dont l'aide a le plus fortement baissé en 2007.

Selon les chiffres publiés par l'OCDE, l'aide de la France, après avoir stagné en 2006 à 0,47% du RNB, baisse pour la première fois depuis 2000 à 0,39% de son RNB, au lieu des 0,5% annoncés.

Cette évolution met en péril la vie de millions de personnes dans les pays les plus pauvres et notamment en Afrique. En effet, le report des 0,7% à 2015 priverait les pays en développement de plus de 10 milliards d'euros, une somme suffisante pour financer l'éducation de base de tous les enfants des pays en développement pendant une année

A quelques mois de la présidence française de l'Union européenne, au moment où se tiendront deux forums internationaux majeurs sur les questions d'efficacité de l'aide et de financement du développement (Accra et Doha) et alors que la France a annoncé que les questions de santé seraient au cœur de ses priorités, elle ne peut pas se permettre de montrer le mauvais exemple.

Accra et Doha :
2 forums internationaux majeurs sur les question d'aide au développement

Accra - Septembre 2008 - OCDE : Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide / Suivi de la Déclaration de Paris. En adhérant à la Déclaration de Paris en 2005, une centaine de pays du Nord et du Sud se sont engagés à prendre une série de mesures destinées à renforcer l'impact de l'aide au développement. A Accra, ces pays vont évaluer les progrès effectués depuis 2005, et continuer la réflexion engagée sur l'efficacité de l'aide.

Doha - Décembre 2008 - Nations unies : Conférence internationale sur le financement du développement / Monterrey+6. Six ans après l'adoption du consensus de Monterrey (2002), la conférence de Doha sera l'occasion de faire un point sur les progrès réalisés, de réaffirmer les objectifs et les engagements, de partager les bonnes pratiques et d'identifier les obstacles et les initiatives à prendre en matière de financement du développement.

→ La France doit faire un geste fort en s'engageant sur un calendrier clair pour atteindre au plus vite l'objectif des 0,7% de son RNB consacrés à l'aide publique au développement.

→ Elle doit également s'engager à consacrer au minimum 20% de cette aide au financement de systèmes de santé et d'une éducation de qualité



CONFLITS

UNE EUROPE SOLIDAIRE : MISSION POSSIBLE !

Depuis dix ans, chaque jour, 547 enfants meurent des conséquences directes d'un conflit armé et plus de 1 600 enfants sont handicapés à vie ou gravement blessés.

L'Union européenne peut et doit contribuer à la prévention et à la réduction des conflits ainsi qu'à la protection des populations. L'affirmation de sa Responsabilité de Protéger (R2P) et le renforcement de Code de Conduite en matière d'exportation d'armements sont deux moyens d'y parvenir.

Responsabilité de protéger

Qu'est-ce que la Responsabilité de Protéger?

En un siècle, les populations civiles sont devenues les premières victimes des conflits armés. En outre, les conflits internes entre une armée nationale et des groupes rebelles plus ou moins formels, ou entre groupe rebelles entre eux, ont remplacé les guerres « traditionnelles » entre Etats.

Le changement de nature des conflits armés et l'incapacité ou le manque de volonté de la communauté internationale à mettre fin aux génocides (à l'instar notamment de son attentisme coupable face au génocide Rwandais) et crimes contre l'humanité a entraîné une redéfinition des normes internationales : le devoir de protéger les populations civiles s'est peu à peu imposé comme une priorité pour la communauté internationale.

Norme internationale émergente, la Responsabilité de Protéger impose une nouvelle responsabilité aux Etats souverains : celle de protéger leurs populations civiles du génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et du nettoyage ethnique. Mais en cas de manquement d'un Etat ou gouvernement à ce devoir de protection envers ses populations, la Responsabilité de Protéger prévoit que cette responsabilité incombe à la communauté internationale, par l'intermédiaire des Nations Unies.

Cette nouvelle norme, fondée sur un ensemble de textes et déclarations de droit international en vigueur, est un instrument supplémentaire pour améliorer la capacité de la communauté internationale à empêcher et à réagir aux conflits meurtriers et à consolider la paix. Elle a notamment été consacrée dans le Document Final du Sommet des Nations Unies de 2005 et, depuis, dans plusieurs résolutions du Conseil de Sécurité.

Responsabilité de Protéger et Union européenne

Au niveau européen, la Stratégie Européenne de Sécurité de 2003 affirmait déjà que *"l'Europe doit être prête à assumer sa part dans la responsabilité de la sécurité internationale et de la construction d'un monde meilleur...[parce qu'] à l'ère de la mondialisation, les menaces lointaines peuvent être aussi préoccupantes que les plus proches* ». En outre, depuis 2003, l'Union européenne a déployé 16 missions en appui à des gouvernements nationaux et d'autres organisations régionales

pour réduire des conflits. Cependant, au-delà de cette pratique encourageante, l'engagement des Etats de l'Union européenne en faveur de la Responsabilité de Protéger doit encore être consacré juridiquement et inscrit explicitement dans les textes et cadres de références qui guident l'action extérieure de l'UE.

UE et Responsabilité de Protéger : la force EUFOR TCHAD/RCA



Le 28 janvier 2008, au beau milieu de l'indifférence internationale, l'UE a lancé une opération militaire de transition dans l'Est du Tchad et dans le Nord-Est de la République centrafricaine, prouvant ainsi qu'elle pouvait jouer un rôle des plus utiles pour limiter les conflits et protéger les civils.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) et a notamment pour objectif de contribuer à la protection des civils en danger, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées.

L'intervention militaire européenne est cependant insuffisante : un cessez-le-feu durable et un processus de paix global et inclusif négocié entre tous les acteurs sont indispensables pour résoudre la crise au Tchad. Même si l'Union européenne fournit un soutien généreux au processus électoral au Tchad, cela ne sera pas suffisant pour résoudre le conflit.

Afin d'assumer pleinement sa responsabilité de Protéger, l'Europe doit également appeler à un cessez-le-feu immédiat et s'engager à renforcer ses efforts diplomatiques au Tchad.

→ **La révision de la stratégie européenne de Sécurité, qui doit débiter au moment de la présidence française, doit être l'occasion d'affirmer la Responsabilité Européenne de protéger les populations et de faire de la Responsabilité de Protéger un des objectifs centraux de la PESD et de la PESC.**

Contrôlez les armes

Une première victoire au niveau international

Le 6 décembre 2006, l'Assemblée Générale des Nations Unies a voté la résolution 61/89 qui a officiellement lancé la procédure internationale de négociation d'un Traité international sur le Commerce des Armes (TCA).



Le vote de cette résolution est une grande victoire pour la campagne internationale « Contrôlez les Armes » et l'aboutissement d'une mobilisation sans précédent de l'opinion publique, des media et des décideurs politiques.

Aujourd'hui, alors que débutent les négociations au sein des Nations Unies, la plate-forme française « Contrôlez les Armes » lance une nouvelle campagne pour pousser la France à promouvoir la mise en place de mécanismes et cadres juridiques contraignants de contrôle des transferts d'armes respectueux de la « Règle d'or » (respect des droits humains, du droit international humanitaire et du développement durable).

→ Pour signer en ligne la campagne « 2008 : le contrôle des armes à portée de main ! » :

<http://www.oxfamfrance.org/php/actions.php>

L'Europe doit montrer l'exemple

L'Union européenne a adopté en juin 1998 un « Code de conduite en matière d'exportation d'armement ». Sa version révisée de 2004 pourrait constituer un des documents les plus aboutis en matière de contrôle des transferts d'armes qui respecte la « Règle d'or ».

Mais à l'heure actuelle, malgré les déclarations des Etats membres, ce document n'est toujours pas juridiquement contraignant. Pour que les Etats soient juridiquement tenus de suivre et de défendre les recommandations du Code de Conduite, celui-ci doit être adopté à l'unanimité au sein du Conseil des ministres européens (Position Commune).

L'Union européenne confirmerait par là son rôle déterminant dans la prévention des conflits et la protection des populations et augmenterait sa crédibilité afin de peser davantage dans les négociations internationales sur le Traité international sur le Commerce des Armes.

Mais certains pays, la France notamment, bloquent l'adoption en Position Commune car ils souhaitent obtenir en contrepartie la levée préalable de certains embargos sur les armes actuellement en vigueur.

→ En tant que présidente de l'Union européenne, la France doit oeuvrer de toute urgence à l'adoption du « Code de Conduite en matière d'exportation d'armement » en Position Commune afin d'en faire un instrument juridiquement contraignant, sans y poser de conditions préalables.

Oxfam International et la protection des populations :

Aide d'urgence

Au sein d'Oxfam International, un certain nombre d'affiliés nationaux interviennent sur le terrain humanitaire, notamment Oxfam Grande-Bretagne, Intermon Oxfam (Espagne), Oxfam Novib (Pays-Bas), Oxfam Australia et Oxfam America. Ces Oxfam interviennent - aux côtés d'autres organisations internationales, de structures locales et des populations touchées - aussi bien lors de catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations, famines...) que lors de situations d'urgence liées à des conflits.

Leurs priorités d'intervention en situation d'urgence humanitaire sont :

- l'approvisionnement en eau notamment via la mise en place de pompes
- l'assainissement des zones concernées (construction de latrines et de salles d'eau, distribution de produits essentiels tels que savons ou jerricans pour transporter l'eau)
- la distribution d'aide alimentaire, d'abris ou de couvertures
- le travail aux côtés des populations touchées afin de définir au mieux leurs programmes d'action et de formation sur place (notamment femmes et enfants).

Exemple : Oxfam au Tchad

Dans l'Est du Tchad, près d'un demi million de personnes vivent aujourd'hui dans les camps. 250 000 réfugiés soudanais, victimes des combats au Darfour, 180 000 déplacés tchadiens et plus de 50 000 réfugiés centrafricains dépendent de l'assistance humanitaire. Ces populations ont plus que jamais besoin d'eau, de nourriture et d'un retour à la paix dans leur pays respectif. Oxfam vient en aide à plus de 120.000 personnes grâce à ses opérations de distribution d'eau, d'assainissement, de protection et de promotion à l'hygiène.

"L'eau est une denrée rare dans les régions arides de l'Est du Tchad. Elle est vitale pour garantir la santé des populations déplacées. Mais certaines personnes ne reçoivent encore que 4 à 5 litres par jour alors qu'elles devraient en recevoir au moins 15 litres. La communauté internationale doit redoubler d'effort pour améliorer leurs conditions de vie." Poul Brandrup, directeur d'Oxfam Grande Bretagne au Tchad

Plaidoyer :

Les activités de protection de la population menées par les Oxfam dans les zones de conflit, en complément de ses programmes plus « classiques » d'accès à l'eau notamment, nourrissent le travail de plaidoyer autour de la norme R2P. Cette expérience de terrain permet en effet à Oxfam International d'avoir une connaissance approfondie des réalités que recouvrent cette notion et lui donne une crédibilité et une légitimité supplémentaires sur les questions de protection des populations.

Oxfam France - Agir ici n'intervient pas dans les opérations d'urgence mais se base sur la réalité du terrain pour développer son plaidoyer, de concert avec les autres membres d'Oxfam International. Les témoignages des populations touchées sont ainsi pris en compte ainsi que ceux des équipes sur place (les équipes des Oxfam concernés et d'autres ONG partenaires présentes sur place).



JUSTICE ECONOMIQUE

80% des victimes de la faim dans les pays pauvres sont des paysans et leur famille.

UNE EUROPE SOLIDAIRE : MISSION POSSIBLE !

Pour des APE au service du développement

Retour sur les négociations des Accords de Partenariat Economique (APE)

➤ Remise en cause du système de préférences commerciales

En vertu du système de préférences commerciales, les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) bénéficient, depuis les années soixante, de tarifs douaniers inférieurs aux autres pays en développement pour exporter la majorité de leurs produits sur le marché européen.

Mais à partir de 1990, l'Union européenne a commencé à réfléchir à un nouveau mode de coopération avec les pays ACP, afin de mieux répondre aux enjeux de la mondialisation et de se conformer aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), incompatibles avec le système de préférences commerciales.

Ces négociations ont abouti en 2000 à la signature de l'Accord de Cotonou.

➤ Décembre 2007, des signatures à marche forcée

L'accord de Cotonou prévoyait la fin de l'accès préférentiel au marché européen au 31 décembre 2007, et son remplacement par un nouveau cadre commercial plus large et comprenant la libéralisation des services et de l'investissement : les Accords de Partenariat Economiques (APE), négociés entre l'Union européenne et chacune des six régions ACP.

Mais fin octobre 2007, l'Europe reconnaissait qu'il lui serait impossible de signer des APE complets avec l'ensemble des régions avant le Nouvel An... accusant Oxfam International, entre autres, de bloquer les négociations.

La mobilisation d'Oxfam International contre les APE

Le travail de pression mené par les différents affiliés Oxfam, ainsi que par leurs partenaires et alliés, a porté ses fruits !

- Au 1^{er} janvier 2008, plus de 40 pays n'avaient encore initié aucun accord
- La Commission européenne et l'UE ont admis que la signature d'APE complets en 2007 serait très dommageable au développement des ACP ainsi qu'aux relations UE-ACP
- Dans la plupart des pays qui ont initié un accord, la négociation sur les services et les investissements a été reportée
- 5 ministres du Commerce européens ont signé une déclaration, destinée au Conseil européen, reflétant les positions et préoccupations d'Oxfam
- Dans les pays ACP, le soutien d'Oxfam International a donné aux négociateurs/décideurs l'assurance nécessaire pour résister à la Commission européenne et a permis à la société civile de renforcer ses capacités de contrôle, d'alerte, et de mobilisation citoyenne.

L'importante mobilisation de la société civile d'Europe et des pays ACP contre ces accords jugés néfastes au développement a contraint la Commission européenne à réduire ses ambitions à des APE intérimaires, individuels (non régionaux) et partiels (portant uniquement sur le commerce des marchandises).

Fin décembre 2007, menacés de perdre leur accès au marché européen, plusieurs pays ACP

n'ont guère eu d'autre choix que celui de signer. Il se sont ainsi engagés en faveur d'une libéralisation de 80 % à 97 % de leurs échanges avec l'Europe, sur une période inférieure à quinze ans, une mesure qui pourrait avoir des conséquences terribles pour leur économie.



Manifestation contre les APE au Burkina Faso
www.abchurkina.net

Les conséquences de la libéralisation : Exemple du Ghana

Dans les années 80 et 90, pour répondre aux conditionnalités de la Banque mondiale et du FMI, les autorités ghanéennes ont procédé à un vaste programme de libéralisation qui a touché le secteur de la culture de la tomate, une activité économique très importante au Ghana.

La libéralisation s'est traduite notamment par une baisse des droits de douane qui a permis à de nombreux produits à base de tomates subventionnées provenant des pays de l'Union européenne d'entrer sur le marché ghanéen.

N'ayant pas les moyens de faire face à la concurrence européenne, le Ghana a vu ses importations multipliées par 6 entre 1991 et 2002, devenant ainsi le principal importateur de tomates en Afrique.

En plus des 3 millions d'agriculteurs et de commerçants directement menacés par cette concurrence européenne, c'est toute une filière au cœur du développement de la région qui est fragilisée.

La mise en place d'une zone de libre-échange UE-ACP dans le cadre des APE risquerait de renforcer la concurrence des produits européens et de déstabiliser davantage le développement de toute la région.

➤ La situation au 1er janvier 2008 :

- 35 pays ont initié un APE avec l'UE
- 41 pays - majoritairement des pays comptant parmi les « moins avancés » (PMA) - ont refusé tout accord

La région des Caraïbes est la seule à avoir initié un APE complet (accord régional incluant la libéralisation des services



et des investissements). Les autres pays ont initié des APE intérimaires comportant un engagement à négocier un accord complet avant fin 2008. Les négociations ont donc repris en février 2008 et l'issue est toujours incertaine.

Mais il faut préciser qu'aucun accord n'a formellement été signé ni par l'UE ni par les pays ACP. S'ils ont été initiés par les négociateurs, ils n'ont pas été signés par les chefs politiques ni ratifiés et peuvent donc encore être rejetés par les ACP.

Remise en cause des accords intérimaires

Ces accords intérimaires remettent en cause les principes politiques de l'Accord de Cotonou : au mépris de l'esprit du partenariat ACP-UE, la Commission européenne n'a pas hésité à exercer pressions et menaces sur les pays ACP pour arriver à ses fins. La Commission n'a pas non plus honoré les engagements pris au titre de l'Accord de Cotonou de « garantir que les pays ACP qui ne sont pas en mesure de signer un APE, se voient dotés d'un nouveau cadre des échanges qui soit équivalent à leur situation ».

Les Etats membres de l'Union européenne doivent reprendre l'initiative sur les négociations et retrouver l'esprit de l'Accord de Cotonou en privilégiant trois principes : le soutien à l'intégration régionale, le renforcement du secteur productif et la cohérence des politiques européennes.

Ces trois principes doivent être au cœur de toute relation commerciale entre les pays ACP et l'UE et doivent être considérés comme un préalable à tout accord.

➤ **Soutenir l'intégration régionale et protéger les marchés des pays ACP**

Les signatures d'accords individuels ont fait voler en éclat l'argument du renforcement de l'intégration régionale initialement prévu dans les APE.

Pourtant, il est impératif que l'UE soutienne les processus d'intégration amorcés dans chacune des régions en préalable à toute négociation d'accords commerciaux. C'est en créant des marchés régionaux forts et en développant les complémentarités dans le domaine agricole que les pays africains pourront sortir de la dépendance des marchés internationaux et trouver une réponse de long terme aux défis alimentaires qui se posent à eux.

Oxfam France - Agir ici soutient les revendications des pays ACP qui demandent à cet effet la mise en place d'un tarif extérieur commun (TEC) plus élevé au niveau régional, préservant la souveraineté alimentaire, et des mesures spécifiques leur permettant de protéger leurs marchés en fonction de leurs priorités nationales ou régionales.

➤ **Renforcer le secteur productif des pays ACP**

L'ouverture des marchés des pays ACP mettra en concurrence directe les produits européens, c'est à dire en provenance d'une des régions les plus développées économiquement, avec les produits de certains pays les plus pauvres du monde. Cette ouverture présente des risques majeurs pour le développement des pays ACP.

Toute négociation commerciale entre les pays ACP et l'UE doit donc prendre en compte cet aspect et prévoir le renforcement du secteur productif des pays ACP et le développement des infrastructures permettant le commerce.

➤ **Améliorer la cohérence des politiques européennes en matière de commerce, de développement et d'environnement**

Pour que les APE constituent un véritable outil au service du développement durable, comme l'affirme l'UE, il faut avant tout garantir que les pays ACP gardent la maîtrise de leurs priorités et stratégies de développement.

Par ailleurs, l'aide au développement européenne prévue dans le FED ne doit pas être remplacée par une aide au commerce ni être conditionnée à l'ouverture des marchés des ACP.

Enfin, l'UE doit veiller à la cohérence de ses politiques agricole et coopération et mettre en place une politique commerciale plus soucieuse des intérêts des populations les plus pauvres, en vertu du « principe de cohérence », inscrit dans le Traité de Maastricht, qui précise que la politique extérieure de l'Union doit être en accord avec les objectifs de la coopération au développement (réduction de la pauvreté et des inégalités).

Libéralisation des services et de l'investissement : pourquoi aller au-delà des demandes de l'OMC ?

La **libéralisation des services**, qui concernerait la distribution, le tourisme, les services bancaires, le transport, la santé ou encore la distribution de l'eau, signifie que les pays ACP autorisent les fournisseurs de services étrangers à entrer sur leur territoire national et accordent un traitement égal aux fournisseurs étrangers et nationaux.

L'UE étant l'un des plus grands exportateurs et importateurs de services au monde, contrairement aux ACP, les bénéfices potentiels tirés d'une telle libéralisation seraient beaucoup plus importants pour l'UE que pour les pays ACP.

En signant des accords intérimaires, les pays ACP se sont engagés à négocier la libéralisation des services et de l'investissement dès 2008, ce que nombre d'entre eux avaient jusqu'alors refusé de faire. Pourtant la mise en conformité avec les règles de l'OMC n'exige pas de telles mesures...

En effet, au sein de l'OMC, où chaque pays a le même droit de vote, des alliances entre les pays en développement ont permis de faire bloc contre cette libéralisation. Par contre, dans les négociations d'accords de libre-échange entre une zone riche et une zone pauvre, comme c'est le cas des APE, la partie la plus influente peut imposer plus facilement ses orientations.

Selon le coordonnateur à Genève du groupe ACP, tout l'enjeu est là : « l'objectif réel de l'Europe, ce ne sont pas les biens, mais les services. Ce que l'Europe n'a pu avoir via l'OMC, elle essaye de l'obtenir à travers des concessions unilatérales, par le biais des accords bilatéraux ».

→ **La France doit donc peser de tout son poids lors de la présidence pour que les APE participent à un développement économiquement viable, socialement équitable et environnementalement sain.**

→ **Elle doit également faire pression pour que les accords intérimaires initiés fin 2007 sous la pression de l'Union européenne soient renégociés dans un cadre régional et n'incluent pas la libéralisation des services et des investissements.**

A vous d'agir

Interpellez Nicolas Sarkozy, futur président de l'Union européenne avant le 1^{er} juillet 2008.

Signez la campagne en ligne sur le site d'Oxfam France – Agir ici et faites-la signer autour de vous !

www.oxfamfrance.org



**UNE EUROPE SOLIDAIRE :
MISSION POSSIBLE !**

Oxfam France
AGIR ICI

CAMPAGNE N°82
AVRIL-JUIN 2008

Les politiques de l'Union européenne (UE) ont des conséquences économiques et politiques considérables sur le développement des pays les plus pauvres. A compter du 1^{er} juillet 2008, la France assurera pour six mois la présidence de l'UE et elle disposera de ce fait d'une influence majeure sur les politiques de l'Union.

Pour les citoyens de l'Europe et du monde entier, il est à la fois essentiel et urgent de se mobiliser afin d'inciter la France à œuvrer en faveur d'une Europe solidaire et ouverte sur le monde !

Oxfam France - Agir ici, avec l'appui de ses partenaires et avec le soutien des autres membres d'Oxfam International partout en Europe, se mobilisera tout au long de cette présidence pour faire progresser le combat sur les axes de travail qui sont les nôtres :

- ✓ la prévention des conflits et la protection des populations ;
- ✓ un commerce mondial plus juste ;
- ✓ l'accès aux services essentiels pour tous.

NOUS LANÇONS AUJOURD'HUI CET APPEL !

APPEL URGENT !

ANNEXES

Oxfam France – Agir ici

Oxfam France - Agir ici est une association de solidarité internationale créée en 1988 pour lutter contre les injustices.

Notre objectif : avec chaque citoyen, construire un monde plus juste où les droits humains fondamentaux sont respectés.

Parce que, pour nous :

> **Chacun a droit de vivre en sécurité** : nous luttons pour prévenir les conflits et protéger les populations.

> **Chacun a droit à des moyens de subsistance durables** : nous travaillons sans relâche à l'instauration de règles commerciales internationales plus justes.

> **Chacun a droit à des services essentiels de qualité** : nous nous mobilisons pour que chacun ait accès à l'éducation, l'eau ou la santé.

Nos engagements :

Informier et mobiliser les citoyens, en faisant toute la lumière sur les inégalités à travers le monde et en proposant les moyens de s'impliquer dans de grandes campagnes d'opinion. **Faire pression sur les décideurs**, tant économiques que politiques, pour infléchir leurs positions lorsqu'elles ne répondent pas à une exigence absolue : le respect des droits humains.

Proposer des solutions concrètes, telles que la signature de traités internationaux ou l'adoption de règles commerciales équitables.



Animation aux Solidays, août 2007

30 000 citoyens actifs participent ainsi régulièrement à nos campagnes ou nous soutiennent financièrement. Et plus de 350 personnes et lieux de diffusion relaient nos actions en régions à travers toute la France.

Pour mener à bien ses engagements, Oxfam France - Agir ici s'appuie sur des valeurs de citoyenneté active, de solidarité et d'ouverture sur le monde et revendique son **indépendance** politique, confessionnelle, refuse tout financement public ou d'entreprises et ne compte que sur les dons.

Oxfam France – Agir ici est le membre français de la confédération Oxfam International depuis octobre 2006.

Parce que le monde ne changera pas sans vous.

>> WWW.OXFAMFRANCE.ORG

Oxfam dans le monde

Oxfam International est une confédération de 13 organisations indépendantes qui luttent contre la pauvreté et les injustices dans le monde en s'appuyant sur le respect des droits fondamentaux..

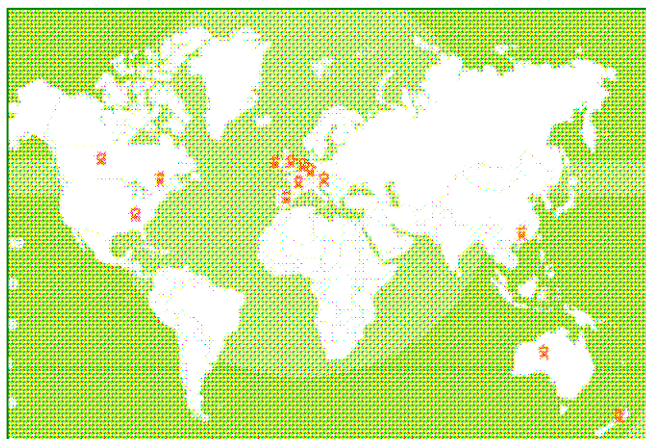
➤ 3 domaines d'intervention :

Aux côtés de 3000 partenaires répartis dans 120 pays, les Oxfam revendiquent une approche intégrée des problèmes et abordent donc de manière collective les multiples facteurs de la pauvreté et des injustices.

Développement :

Pour éradiquer l'injustice et la pauvreté, les différents affiliés Oxfam travaillent avec leurs partenaires dans une perspective de développement à long terme.

Ex : Accès aux médicaments de base, lutte contre le SIDA, droits humains...



PROGRAMMES OXFAM DANS LE MONDE

(Période 2003-2004)

Source : www.oxfam.org/fr/programs/

Urgence :

Selon Oxfam, il est fondamental que les personnes victimes des crises aient le droit de bénéficier d'une aide humanitaire d'urgence rapide et de bonne qualité. Durant les situations de crise, cette aide doit être apportée, afin de soulager les souffrances humaines et de minimiser les pertes concernant les bénéfices à long terme du développement

Campagnes :

Les campagnes menées par Oxfam International visent à changer les pratiques et les politiques en matière de prévention des conflits et protection des populations, de justice économique, d'accès aux services essentiels (tels que la santé ou l'éducation) ainsi que sur des problématiques telles que la dette, la réduction de la pauvreté ou encore le commerce équitable.

➤ Exemple d'action commune : la campagne internationale « Faites du bruit pour un commerce plus juste », avril 2002 / décembre 2005



Hong Kong, déc 05
Véronique Rioufol – chargée de campagne à Oxfam France -Agir ici
Gael Garcia Bernal – acteur
Jeremy Hobbs – Dir. d'Oxfam International
Christine Lagarde – ministre au Commerce extérieur

En 2002, dans le cadre d'une campagne mondiale pour un commerce plus juste, Oxfam International a lancé la pétition le « Big noise » dont l'objectif était de remettre 10 millions de signatures à Pascal Lamy, le directeur général de l'OMC. Ce sont finalement 17,8 millions de signatures, dont plus de 80 % issues des pays du Sud, qui lui ont été remises à Hong Kong à l'occasion de la VIème Conférence ministérielle de l'OMC.

Tout au long de cette campagne, Oxfam International a mis en place une stratégie d'action commune à tous les affiliés Oxfam en termes de plaidoyer, de mobilisation et de relations media :

- Pression commune sur les décideurs :
Rendez-vous avec la ministre au Commerce extérieur, le directeur de l'OMC...
- Lancement de communiqués de presse et de rapports communs
- Actions de rue, stands à des festivals, concerts...
- Participation à la campagne via des cartes postales, pétitions en ligne



Jonque pour un commerce plus juste, Hong-Kong, déc 05

Sigles - Glossaire :

APD : Aide publique au développement

APE : Accords de partenariat économique

CAD : Comité d'aide au développement

Le Comité d'aide au développement est la principale instance chargée, à l'OCDE, des questions relatives à la coopération avec les pays en développement.

FED : Fonds européen de développement

Le Fonds européen de développement est l'instrument principal de l'aide communautaire à la coopération au développement aux États ACP ainsi qu'aux pays et territoires d'outre-mer.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

PESC : Politique étrangère et de sécurité commune

La politique étrangère et de sécurité commune a été instituée en 1992 par le traité de Maastricht et constitue un des volets de l'action extérieure de l'Union européenne.

Cette politique extérieure commune permet à l'Union européenne de jouer un véritable rôle politique et d'affirmer ses valeurs sur la scène internationale. Même si chaque État membre garde sa politique étrangère propre, ces derniers adoptent de plus en plus des positions communes sur les questions internationales.

La politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne est représentée à l'étranger par la présidence de l'Union européenne, assistée par le Secrétaire général du Conseil, qui exerce les fonctions de Haut Représentant pour la PESC (Javier Solana exerce actuellement cette fonction)

PESD : Politique européenne de sécurité et de défense

Le traité de Nice a mis en place une politique européenne de sécurité et de défense qui constitue le volet de la PESC consacré aux questions de sécurité et de défense.

> Sur PESC et PESD, voir <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/s05002.htm>

R2P : Responsabilité de protéger

> <http://www.responsibilitytoprotect.org/>

SES : Stratégie européenne de sécurité

Depuis 2003, l'Union dispose également d'une stratégie européenne de sécurité qui expose la vision européenne des menaces et des enjeux en matière de sécurité et présente les moyens politiques, économiques, et financiers pour y répondre.

> Texte de la Stratégie européenne de sécurité : <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/r00004.htm>

TCA : Traité sur le commerce des armes

Pour signer la campagne « 2008 : le contrôle des armes à portée de main ! » : <http://www.oxfamfrance.org/php/actions.php>